

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans la Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Le tableau de la situation budgétaire fait par M. Palmade ne nous laisse aucun espoir d'échapper à de nouveaux sacrifices.

Dimanche dernier, suivant le rite accoutumé, grand concours hebdomadaire d'éloquence gouvernementale. Toute une gerbe éblouissante de discours ministériels dont le plus remarqué fut le plus désagréable... J'entends par le sujet et non par l'orateur.

C'est M. Palmade, ministre du budget, qui prononça cette harangue d'une amère saveur et dans laquelle il ne vise certes pas à endormir le patient avant de l'opérer... Il s'est exprimé avec une rude et louable franchise.

Naturellement, il a parlé de sa spécialité : la situation financière. Ni désespérée, ni même tragique, cette situation ; mais sérieuse et qui exige des soins attentifs et immédiats. La monnaie française est la mieux gagée de toutes ; le service de la dette est solidement assuré ; le pays est beaucoup moins atteint par la crise que les autres nations. Mais il faut faire attention au budget sur qui repose tout cet édifice...

Ah ! le sacré budget ! Il est malade d'une étrange maladie ; croissant trop rapidement compliqué d'anémie. Il est à la fois enflé et vide. Extrêmement dangereux, ce détraquement de l'organisme dans la partie « dépenses » s'hypertrophie démesurément, tandis que s'atrophie la partie « recettes ». En attendant qu'un financier génial ait trouvé le moyen de beaucoup dépenser avec peu d'argent, le problème consiste à régler la marche de la machine de telle sorte qu'elle ne brûle pas plus de combustible qu'on ne peut lui en donner...

Cela paraît simple. C'est extrêmement difficile. M. Palmade ne nous l'a pas caché. Mais il faut le faire tout de même.

Et voilà, en deux points, tout le sujet de son discours.

D'abord, il a compris — d'accord avec M. Germain-Martin — qu'en ajournant la difficulté on ne ferait que l'aggraver. Voilà pourquoi ils ont fait voter en juillet dernier des commissions qui ne sont pas négligeables sur les crédits militaires et administratifs. Ils sont résolus à continuer cet effort par une énergique diminution de la dette publique (Nous avons paré des projets de conversion des rentes)... Mais M. Palmade tient beaucoup à nous enlever toute illusion dangereuse : cela ne suffira pas.

Il le dit dans les termes suivants devant lesquels il faut laisser toute espérance d'échapper à de nouvelles amputations :  
« Il ne faut pas se dissimuler ce pendant que d'autres sacrifices seront indispensables à la restauration de l'équilibre. Nous avons l'espoir qu'à la condition d'être de caractère général et équitable, leur nécessité sera comprise par l'ensemble du pays... »

Désagréables, ces sacrifices ne seront point « dramatiques ». Et ils nous épargneront des choses qui le seraient beaucoup : l'aggravation du chômage, la perte des épargnes amassées pour le pain des vieux jours et, enfin, la chute de la monnaie qui serait une catastrophe pour tous...  
Voilà un aperçu raccourci de l'argumentation ministérielle, un résumé fidèle, au moins dans son esprit, de la « semence » que M. Palmade vient d'infliger aux Français dont quelques uns apprendront avec surprise que l'Etat ne peut pas donner aux citoyens sans recevoir des contribuables !...

Et comme le ministre des finances l'avait fait dans son discours de Clermont-Ferrand, le ministre du budget dans son discours de Saintes a repoussé toute idée de recourir à l'inflation monétaire pour faire face aux difficultés du jour. De ce qu'il en a dit, on peut conclure que ce remède-là guérirait peut-être la maladie, mais en tuant le malade !...

Nous voilà donc prévenus et informés. Il est fait appel à l'opinion publique. On attend d'elle qu'elle aide le gouvernement à résoudre coura-

## Informations

La question des zones franches

L'ambassadeur de France a remis au Conseil fédéral une note de son gouvernement dans laquelle ce dernier déclare qu'il mettra en exécution l'arrêté de la Cour de La Haye, dans l'affaire des zones.

**En Belgique**  
A la Chambre, M. Renkin expose les raisons qui ont déterminé le gouvernement à convoquer la Chambre, puis dépose le projet de loi autorisant certaines opérations d'emprunt et de trésorerie.

Il demande que, pour faciliter une discussion d'urgence, le projet soit envoyé à la commission des finances. Il en est décidé ainsi.

M. Renkin signale que le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi ratifiant tous les arrêtés royaux concernant les contingents.

**En Espagne**  
Le juge spécial chargé de l'enquête sur le soulèvement dirigé par le général Sanjurjo a déclaré qu'il avait pu inculper 140 militaires et 10 civils. L'enquête étant terminée, le juge a regagné Madrid.

**En Algérie**  
Un groupe de jeunes gens, appartenant pour la plupart au parti communiste, se sont rendus devant l'usine d'une Société française de cirage, où est logé le consul de France, et ont cassé à coups de pierres les vitres du consulat.

La police avertie a procédé à l'arrestation du chef de la bande. On croit que les manifestants ont voulu protester contre la supposée pression qu'aurait exercée le gouvernement français en faveur du général Sanjurjo. Toutefois, en raison de la jeunesse des manifestants, leur manifestation est considérée comme dénuée d'importance.

L'agent consulaire de France a toutefois déposé une plainte à la garde civile.

**En Allemagne**  
Le Reichstag se réunira lundi prochain, 12 septembre, pour entendre la déclaration gouvernementale du chancelier von Papen.

Dès samedi prochain, le président von Hindenburg, qui rentrera vendredi à Berlin, recevra le président hitlérien du Reichstag, M. Goehring, et le bureau du Reichstag. Cette audience, ainsi que les séances du Reichstag qui suivront, auront une importance politique décisive.

Les négociations entre le centre et les nationaux-socialistes seront terminées à la fin de cette semaine, et M. Goehring pourra sans doute annoncer au président du Reich, que le Reichstag possède désormais, grâce à l'accord entre hitlériens et centristes, une majorité susceptible de gouverner.

Les conversations des deux partis se poursuivent également en vue de la formation d'un gouvernement parlementaire en Prusse.

**Nouveaux troubles aux Indes**  
Cinq mille musulmans ont attaqué dimanche vingt-huit hindous réfugiés dans une maison à Malegaon. Des renforts de police ont dû être envoyés de Nasik. Quatre personnes ont été blessées.

Des désordres se sont produits également durant le week-end à Rangarib, dans l'Etat de Jaipur, au cours duquel deux musulmans ont été tués. On compte 16 blessés. Des renforts de police envoyés de Jaipur ont rapidement rétabli l'ordre.

Le gouvernement indien a fait appel à des experts afin d'aider la police à découvrir l'emplacement d'un poste secret de radiodiffusion dont se servent deux fois par semaine les leaders du congrès pour leur propagande contre le gouvernement de l'Inde.

**Aux Etats-Unis**  
L'ancien président Calvin Coolidge a indiqué qu'il donnerait son appui aux élections, au président Hoover.

Dans un article publié par le « Saturday Evening Post » il écrit, en effet, « la seule direction digne de ce nom vient de lui, Hoover. On peut être sûr de lui ».

**Le Japon et la Mandchourie**  
A la suite de négociations qui ont eu lieu à Tchang Tchoum, le projet de traité entre le gouvernement mandchou et le Japon a été légèrement modifié et sera soumis demain à l'examen du cabinet et transmis au conseil privé.

On déclare de source japonaise que le rapport de la commission Lytton est moins sévère qu'on ne s'y attendait. Tout en exposant les faits, ce rapport s'abstient d'en tirer les conclusions.

On croit savoir que la commission suggère à la S.D.N. de prendre en considération tous événements qui pourraient survenir dans l'intervalle qui sépare l'élaboration de ce rapport et son examen à Genève, et on interprète cette proposition comme signifiant que la reconnaissance de l'indépendance de l'Etat mandchou par le Japon devrait modifier l'angle sous lequel la situation a été examinée.

**Le Congrès de la paix à Wien**  
Le 29<sup>e</sup> Congrès universel de la paix a procédé à la constitution des diverses Commissions et à l'élection de son bureau. MM. Lafontaine, sénateur belge et Schenfeld (Autriche) ont été élus présidents du Congrès.

Des orateurs ont souligné ensuite que le désarmement moral constitue la pierre angulaire et est la condition primordiale de tout désarmement matériel. Finalement, M. Pella (Roumanie) a approuvé le plan de reconstruction économique de l'Europe, préconisé par M. Briand.

## Chine et Japon

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que, après la conférence de Hankou, Tchang Kai Chek a annoncé que les troupes chinoises résisteront si les troupes japonaises entrent dans le Jehol.

### EN PEU DE MOTS...

— A Ciniselle (Italie) un avion s'est abattu en flammes au milieu de la ville sur un tramway. Plusieurs voyageurs ont été blessés.

— M. Toulou, employé chez un entrepreneur de peinture depuis 43 ans, à Toulouse, travaillait à une réparation à l'école municipale de dessin, lorsqu'il tomba sur le parquet. Il a été tué.

— La plus précieuse collection de timbres du monde va être mise en vente à Londres. Elle a été formée par Philip Mann, et est évaluée à 150.000 livres sterling.

— On mande de Managua (Etats-Unis), après un match de football, quatre joueurs sont tués à coups de revolver par leurs adversaires mécontents.

— Revolver au poing, des bandits pénétrèrent dans un bureau de change à Hendaye et le dévalisèrent. Ils traversèrent la Bidassoa à la nage mais sont pris par les carabiniers espagnols.

— Le mouvement de reprise du travail s'accroît dans les différents bassins miniers belges.

### NOS ÉCHOS

**L'esprit de Feydeau.**  
L'Agence Technique de la Presse, évoquant les mots de Georges Feydeau, nous fait remarquer que ceux d'Aurélien Scholl, qui firent fureur au Perron de l'ortou, ou que ceux qu'on prête à M. Tristan Bernard, eût été de :

Un directeur de petit quotidien lui dit un jour :  
— Comment, Monsieur Feydeau, vous ne connaissez pas mon journal ? Je vais vous inscrire à votre service.

L'illustre vaudevilliste répondit :  
— Mais, mon cher, vous allez être obligé de doubler voire tirage !

Ce dernier mot, confrère de l'Agence Technique de la Presse, n'est pas de Feydeau, mais de Capus, au directeur du journal en question, qui lui faisait visiter l'hôtel qu'il venait de louer pour sa feuille, l'auteur de la Dame de chez Maxim's s'était contenté de dire :

— Mais vous avez donc l'intention de louer tous vos abonnés ?  
Celle rectification faite, relevons un dernier mot de Feydeau cité par l'Agence Technique de la Presse :

« Un critique qui lui demandait son opinion sur le jour de Feydeau, général d'une pièce de Capus, ou Nouveautés, un acteur, connu pour ses mœurs aquatiques, ne répondait que par un sifflement. Vint à l'entendre Georges Feydeau qui, en passant lui jeta :

— Comment ! Vous faites aussi l'oiseau ?  
C'était tout de même délicieux l'esprit parisien d'avant-guerre !

**Jeunesse diplomatique.**  
C'est M. Paganon qui a été chargé par le président du Conseil de préparer le vaste mouvement diplomatique qu'on annonce sur Quai-d'Orsay depuis plusieurs semaines.

Ce mouvement ne paraîtra qu'à la fin de l'automne.

L'actif sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui connaît bien le personnel diplomatique, s'attachera à faire avancer les « jeunes » de la carrière. Mais, pour rassurer tout le monde, M. Paganon dit parfois :

— En diplomatie, on peut être très jeune encore à 50 ans et même davantage.

**Un tournoi.**  
Pour son voyage à Jersey, le Président Herriot avait emporté avec lui un document important. Un livre.

Et ce livre, un coup d'œil indiscret permit de constater que c'était l'« Histoire des Châtiments », que le grand poète écrivait pendant son séjour dans l'île de l'Exil volontaire.

Or M. Herriot vait par cœur des centaines de vers de Victor Hugo. Sur le Minotaure, il se livra à un véritable « tournoi » avec son intime collaborateur, M. Marcel Ray, l'auteur de La Perle Océane en sortit vainqueur :

— J'ai battu Ray de dix strophes, constata-t-il avec un feint orgueil.

**Varices culinaires.**  
C'est une jeune artiste qui cherche à percer, mais qui ne brille pas par l'intelligence.

Devant elle, on racontait l'histoire du monsieur qui demandait à un garçon de restaurant, assez peu pressé, s'il avait des varices, et auquel le garçon avait répondu :

## LES CONTEURS DE CHEZ NOUS...

### LA DÉNONCIATION

L'un avait nom Calimas, l'autre Eypasset. C'étaient deux ivrognes, deux honorables ivrognes villageois au poil déjà gris, inséparables compagnons de ribotes et de litres. Leur présence illustrait une foire, authentiquait une « vote », consacrait un cabaret. On les trinquait, se buvait du meilleur. On pouvait entrer. Ils faisaient enseigne. On répétait qu'ils étaient l'ombre l'un de l'autre : façon de dire, car le Calimas était long, noir et sarmenteux, l'autre court, gros, plus luisant et violacé que l'aubergine. C'était le sec qui buvait le mieux. Deboût, il dépassait son ami de toute la tête ; assis, il le battait d'une demi-bouteille.

Ajoutez que ces biberons, ces frères vivaient en accord dissonant. Leurs querelles n'auraient jamais commencé, si la fin n'en eût été prévue. On s'échauffe, il faut se rafraîchir. On s'est lancé de gros mots, il faut les noyer dans les verres, les envoyer par deux ou trois litres de fond. Après quoi, venait la grande accolade et le serment de ne se quitter jamais.

— A la vie, à la mort ! jurait Calimas.  
— A la mort ! répétait Eypasset en écho pâteux.

Ils pleuraient, ce qui n'était pas très grave, puis ils riaient. Et c'était sérieux. Ils ne faisaient tort qu'à leur santé, à leur bourse et à la morale, déclaraient les bonnes gens. L'un était veuf, l'autre vieux garçon. Un assez joli bien, placé en viager, leur permettait cette existence doucement coulant. Le ciel était pour eux. En ce canton qu'on doit chercher dans le Périgord de Georges Rocal et de Lucien de Maleville, le vin est aussi racé que la fille ; chair, lumière et bouquet.

Voilà vingt ans qu'ils vivaient heureux, vingt ans de dimanches, vingt ans de pourpre et d'or, vingt ans de rouge et de blanc, vingt ans pleins, fruités, titubants, radieux, vingt ans enchantés par le grincement des canelles et le glouglou des litres scandés par le bruit franc, direct et frais de ces rustiques gobelets de verre qui peuvent, sans risque de bris, accompagner tous les refrains.

— A la vie, à la mort ! jurait Calimas.  
— A la mort ! répétait Eypasset en pâteux écho.

Is en parlaient, de la camarade, mais n'y songeaient pas. Les imprudents ! Ils s'enfuyaient de bruit qu'à la fin...

Un matin, comme Eypasset prenait place sous la treille de la Billarde, à côté du puits (à cause de la fraîcheur), la luronne, le poing à la hanche et la gorge haute, s'étonna :

— Tout seul ? interrogea-t-elle en posant les gobelets.

— Non, toujours de tes deux litres pour commencer — l'un sur la table et l'autre dans le seau, bien entendu.

On attendit. La Billarde emplit les deux verres.

— Ah ! tant pis, dit Eypasset, ce n'est pas bien, mais il tarde vraiment trop. A la tienne Calimas !

Il porta son verre contre celui de son ami et ce fut un glas qui tinta.

— Plait-il ?

Mais oui, dit La Billarde en se signant, c'est bien un glas, et voici l'autre, mais je me demande qui...

Tu es là, feignant, cria tout à coup la vieille Minaude en tournant vers l'ivrogne une face pleine de rides et de mépris, tu es là tandis qu'on sonne la mort de ton ami !

Le pauvre Eypasset eut tout juste la force de vider le verre de Calimas — autant par convenance que pour se donner du cœur — et il quitta l'ombre de la treille. Mais ce n'étaient pas deux gobelets de « blanc » qui le faisaient chanceler.

Il resta bien huit jours sans paraître au cabaret. Il se nourrissait à peine et ne buvait plus.

A un entendu dans Virgile la plainte du bœuf qui a perdu son frère de labour. Eypasset gémissait plus tristement encore. Cependant la vie est là. Elle passe devant votre seuil, elle est condolente et douce, elle chemine et vous regarde. Allons ! suis-moi, il le faut. Il se trouve qu'elle se rend chez la Billarde. Que de souvenirs, hélas ! sous cette

— Je vais voir à la cuisine.  
— Moi, fit remarquer l'aimable artiste, ça ne me serait sûrement pas arrivé.  
— Et pourquoi donc ?  
— Je regarde toujours la carte avant de demander !

**La réforme de la langue.**  
La réforme, selon ma pipelette :  
— Eh bien ! Madame Soubasson, comment avez-vous passé vos vacances ?  
— Très bien, mon bon monsieur. J'ai fait trois étapes : d'abord chez mes parents dans le Berry ; puis à la rier et, enfin, chez des amis de Rambouillet.

— Bravo ! Mais vous avez rapporté

muscatièr ! Que de bon vin aussi !  
— Jésus ! Où ai-je l'esprit, s'écria la cabaretière, je te porte deux litres et deux gobelets comme autrefois.

— Eh ! dit Eypasset, ne les remporte pas. Là... mais la chaise en face également. Il me semble que mon pauvre Calimas va me faire raison... C'est ça. Emplis les gobelets et laisse-les.

Il choqua le verre comme devant. Rentrée dans sa cuisine, la Billarde le regardait par le « fenestron » entrouvert.

C'était une brune à la robuste tignasse, aux yeux d'un bleu minéral, rebondie de jeunesse et de rire. Elle commençait par se moquer, mais bientôt, elle devint toute grave parmi ses falenes et ses cuivres ; Eypasset menait des propos familiers, ceux de naguère et ceux du jour, avec son invisible compagnon. Il parlait avec le mort.

Tous les matins et chaque soir, Eypasset vint chez elle, plaisant, tranquille, buvant pour soi et son ami. Jamais sans trinquer. Là-bas ou là-haut, Calimas devait se réjouir sans doute de cette fidélité cordiale et bachique.

Peut-être cependant, Eypasset voulut-il trop bien faire. On l'entendit un jour s'écrier :

— Ah ! non, écoute, mon vieux, un troisième litre, ce n'est pas raisonnable, non !... Vraiment !... Voyons !... Enfin, puisque tu le veux ! Sacré Calimas !

Et la Billarde apporta une troisième bouteille. Des musards, feignant de jouer aux cartes, observaient le buveur d'un coin du cabaret. L'après-midi et le soir, c'était du rouge.

La vieille Minaude qui, derrière ses quatre-vingts ans, se croyait en devoir de tancer chacun, lui jeta de sa voix de pie :

— As-tu fini de soiffer, vieux païen ? Crois-tu qu'il soit content, l'autre, de te voir boire tout seul et l'entraîner encore dans ton péché ? Tu te rappelles, hein ? quand vous trinquez à la vie, à la mort ? Toi, tu trinques à la vie, maintenant, mais sois tranquille, il parlera et la camarade ne l'oubliera plus longtemps.

— Ni toi non plus, guenon !  
Il serait le poing. Mais la vieille s'en allait toute secouée de hochements et de colères.

Ce coup de semonce imprévu fit un trou dans l'ivresse d'Eypasset. C'était vrai. Si la mort ne l'avait pas changé, ça devait le mettre en fureur, Calimas, de voir son compagnon s'embusquer ainsi chez la Billarde et boire double ou triple verrée. Pourtant gémissait le pauvre homme, ne l'ai-je pas bien pleuré ? Ne suis-je pas resté huit jours loin des cafés et des auberges ? N'ai-je point toujours bu au repos de ton âme ? Ne l'ai-je point fait servir comme de ton vivant ?

Sans doute, mais il l'avait laissé partir seul. Etait-ce juste quand on portait sur les épaules et la conscience même âge et mêmes excès ? Était-ce loyal quand on avait fait mille fois le serment de ne se séparer jamais ?

Un seul litre, un seul verre ! commandait-il les jours suivants. Il vidait sa bouteille sans un mot, se levait sans bruit, se glissait chez soi. Il s'effaçait, il se cachait. Trop tard. L'avertissement de la vieille sonnait en glas dans sa tête, il sentait bien que Calimas avait l'œil sur lui, que la camarade repiquait sa faux. Ils s'entendaient contre lui. Son nez, cette glorieuse aubergine, déclina en carotte, s'éteignit en navet. Ses yeux qui noyaient à demi une lame heureuse, prirent un éclat sec, brusque, traqué. Il se retournait tout à coup sur son chémin.

Un jour, comme il laissait passer l'heure de la Billarde et l'heure du fri-cot, des voisins vinrent jusqu'à sa chambre. Il fit signe que c'était fini. A demi soulevé sur un coude, il écoutait. Un pas montait l'escalier, un pas invisible, étrange, silencieux, muet, que nul ne percevait parmi les assistants, mais que décelait avec effroi l'oreille du vieil ivrogne déjà ouverte aux signaux de l'au-delà.

— Il m'a dénoncé, dit-il.  
— Et il se rendit.

LEON LAFAGE.

des souvenirs ; je vois des cadres nouveaux dans votre loge.

— Oui, c'est ma mère qui peint ; c'est peint à l'eau, de la véritable aquariem.

**Tradition.**  
Une vieille tradition britannique veut que les nouveaux époux passent, au sortir de l'église, sous une arche faite avec les objets les plus caractéristiques du métier exercé par le marié.

Un boulanger, défila, l'autre matin, sous une arche de flûtes de pain.

Des croissants eussent été plus inquiétants !  
LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## M. HERRIOT DANS LE LOT

Le Président du Conseil sera le 25 décembre à Gramat, où aura lieu la grande cérémonie politique, après laquelle il honorerà de sa visite la vieille cité de Figeac.

Il y arrivera vers 18 heures et d'ici là les Figeacois entendent lui préparer une réception digne de lui.

Plusieurs commissions ont été constituées dont chacune est chargée d'une mission bien déterminée. L'une s'occupe d'organiser le vin d'honneur, l'autre, la partie artistique ; la troisième, le banquet et enfin, la quatrième, les illuminations et pavés-montés.

Les membres de ces diverses commissions se sont réunies sous la présidence de M. Loubet sénateur-maire. Des échanges de vues ont eu lieu et il a été convenu que chaque commission soumettrait ses suggestions dans une très prochaine réunion.

On a été unanime à déclarer qu'un simple dîner amical à effectuer peu élevé et non un banquet serait organisé en l'honneur du Président Herriot. Une fois de plus, il a été spécifié que ce dîner amical ne pouvait concurrencer d'une manière quelconque le grand banquet organisé par la ville de Gramat. Chacun a exprimé le désir que les militants de Figeac et de la région se rendent à Gramat pour fêter l'illustre visiteur.

Des billets pour le banquet qui aura lieu dans cette ville sont à leur disposition à la Mairie de Figeac. Nous ferons connaître un peu plus tard les détails d'organisation de la réception du Président Herriot, à Figeac.

### Légion d'honneur

Notre compatriote, M. Lacoste de Fontenilles, ancien sergent du 7<sup>e</sup> d'infanterie, mutilé de guerre, est promu officier de la Légion d'honneur.

### Compatriote

Notre compatriote M. Cangardel, administrateur, directeur général de la Cie transatlantique, est nommé membre du conseil d'administration du port autonome du Havre.

### P.-O.

M. Force, employé à Capdenac, est nommé à St-Denis-Martel, en remplacement de M. Hébrard, nommé à Nantes.

M. Chaussard, de Laval-de-Cère, est nommé à St-Denis-Martel.

## Les Rois du Cirque à CAHORS

## LES 4 FRÈRES BOUGLIONE

présentent le Cirque  
FRANCO-BELGE

La plus grande entreprise voyageant sur le continent jusqu'à ce jour. Ne confondez pas le Cirque des 4 Frères BOUGLIONE avec les établissements similaires voyageant à l'aide d'une publicité tapageuse et des noms d'emprunts et même célèbres qui ne servent qu'à tromper le public.

Les 4 frères BOUGLIONE qui ont parcouru le monde entier arrivent en France avec une organisation la plus parfaite, avec un spectacle entièrement nouveau, et qui ne ressemble en rien aux cirques soit Allemands, Américains, Italiens, déjà venus dans cette région.

Le spectacle que le public verra à CAHORS, MARDI 13 SEPTEMBRE, EN SOIRÉE, à 20 h. 30 sera leur meilleure publicité.

Le public pourra également se renseigner dans les dernières villes où le Cirque des 4 Frères BOUGLIONE donna des représentations ayant connu le meilleur succès : Paris, Reims, Charleville, Sedan, Strasbourg, Chalons, Vitry, Troyes, Nancy, Toul, Saint-Dié, Epinal, Belfort, Besançon, Tours, Poitiers, Rochefort, Angoulême, Périgueux. Habitants de Cahors, Renseignez-vous à Brive

### Contravention

M. Ribayrol, de St-Céré, conduisait un camion automobile où il n'y avait ni appareil rétroviseur, ni plaque d'identité.

Les gendarmes ont dressé procès-verbal.

M. Veyssat, chauffeur chez un garagiste de Brive était de passage à Vayrac en auto, dans laquelle avaient pris place 3 personnes.

Sur l'auto qui transportait également des marchandises se trouvait la lettre W indiquant qu'elle était à l'essai.

Les gendarmes ont dressé contravention au chauffeur pour infraction fiscale et usage illicite de la lettre W.

## Les Mères Coupables

A Saint-Sauveur-la-Vallée, une femme laisse mourir son enfant et l'enterre secrètement.

Il y a quelques jours, le Parquet recevait une lettre anonyme dans laquelle on l'informait que, dans la première quinzaine du mois d'août, une femme, Camille Tournié, âgée de 31 ans, demeurant à St-Sauveur-la-Vallée, avait accouché d'un enfant et l'avait fait disparaître.

Les agents de la brigade mobile Lafoux et Gracia furent envoyés à St-Sauveur-la-Vallée.

L'enquête fut rapidement menée. Aux premières questions posées à Camille Tournié, celle-ci se mit à pleurer et avoua avoir accouché le 12 août d'un garçon qui était né viable, mais qu'elle laissa mourir.

Quand l'enfant fut mort, elle l'enveloppa dans une couverture et alla le cacher au hameau de Belluc, au milieu de ronces. Elle fit un trou dans le sol, y plaça le cadavre de l'enfant, referma la fosse avec de la terre sur laquelle elle posa une grosse pierre.

### Le Parquet à Saint-Sauveur

Ces faits connus, le Parquet de Cahors s'est rendu à St-Sauveur-la-Vallée, mercredi, à 2 h.

La femme Tournié fut interrogée. L'interrogatoire ne fut pas long et compliqué.

Elle répéta aux magistrats ce que nous relatons ci-dessus, et suivit les magistrats à l'endroit où le cadavre du nouveau-né était enterré.

L'affreuse opération de l'exhumation eut lieu : le cadavre était en pleine décomposition. Le docteur Calvet, médecin-légiste n'a pas pu procéder à une autopsie.

Aussi bien, l'autopsie n'ajouterait rien aux faits puisque les aveux de la femme Tournié sont formels. Camille Tournié a été arrêtée. Cette femme vivait chez sa sœur, Mme Jarguel, dont le mari, propriétaire à St-Sauveur-la-Vallée, est mutilé de guerre. Ce ménage a dix enfants. Camille a une fille de 8 ans.

On prétend qu'elle aurait commis d'autres infanticides.

### Démission d'un adjoint

M. Léry, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Souillac, a donné sa démission.

Il n'est pas question d'achat par la France de blés étrangers

Le ministre de l'Agriculture communique la note suivante : « Certaines informations récentes ont fait allusion à des accords qui auraient été passés avec divers pays étrangers, notamment avec les Etats-Unis et l'Union des Républiques Soviétiques socialistes au sujet d'achat par la France de blés étrangers. « Aucune négociation de ce genre n'a été engagée ni même envisagée par le gouvernement. »

## EDEN

JEUDI, SAMEDI  
DIMANCHE EN SOIRÉE  
(Dimanche, matinée à 15 heures)  
PREMIERE PARTIE

A 21 heures.

ACTUALITÉS FOX MOVIE-TONE.

TABLEAUX NORMANDS, film de voyage.

HISTOIRE DE POULES, Comédie parlée, jouée par des animaux.

L'AFRIQUE VOUS MORD, remarquable comédie parlée.

FLEUR DE PLAGES, Dessin animé sonore.

DEUXIEME PARTIE

Vers 22 h. 30.

Un grand film parlant français où le documentaire s'unit au drame dans une forme magistrale.

La partie documentaire est d'une sincérité incomparable, d'une force de vérité unique et pleine d'évocation.

CEUX DU VIKING

AVEC  
Daniel MENDAILLE, André NOX  
Pierre NAY, Jackie MONNIER

Arrestation

M. L..., instituteur à Montclar d'Agénais, originaire de Touzac (Lot) a été arrêté pour attentat sur une fillette de 12 ans.

Des bœufs sur la route

Contravention a été dressée contre M. Lambert Ribert, cultivateur à Vidallac, pour avoir laissé paître une paire de bœufs sur les bords de la route de Promilhans.

Tombé d'un prunier

M. Pasquie Jean, habitant rue Frappés, âgé de 84 ans, qui porte allègrement le poids de ses années, était monté sur un prunier pour en cueillir les fruits, quand tout à coup, la branche le soutenait s'est rompue si brusquement qu'il est tombé sur le sol.

Transporté chez lui, et le docteur, appelé aussitôt, n'a diagnostiqué aucune fracture, mais des contusions.

Ce brave vieillard, ancien combattant de 1870, est un des plus anciens membres de notre Société de secours mutuels.

## CAHORS

### Deux petits faits locaux

Ces jours derniers, un chien circulait sur la place du Marché. Un enfant s'approcha de lui, le toucha peut-être. Le chien se retourna et mordit l'enfant à la figure.

Le fait paraît insignifiant, et cependant, il n'aurait pas dû se produire.

Il y a 15 jours environ, un chien enragé a été abattu. Un arrêté municipal a été pris pour empêcher la divagation des chiens.

Rares sont les chasseurs ou propriétaires qui tiennent leurs « cabots » en laisse.

Tout de même, ils pourraient leur mettre une muselière. Le chien qui a mordu l'enfant n'est, probablement pas enragé. Mais, la prudence exige, en cette période, que l'arrêté municipal soit observé.

Un autre fait. Il s'agit de l'hygiène publique. Eh ! bien ! il est des gens qui y vont un peu fort, trop fort.

On conçoit bien que les riverains des quais de Cahors jettent de temps à autre leurs ordures ménagères et autres dans la rivière, ou plutôt sur la berge.

Mais, ce n'est pas le contenu d'une petite poubelle ou d'un vase de nuit que l'on a jeté, ces jours derniers en aval du moulin de St-James.

Quatre grandes tinettes de vidange ont été jetées dans l'eau.

Il est possible que ce soit de l'appât, du régal pour les poissons, mais les promeneurs, les riverains et ces braves pescos en ont pris un plein nez.

Il y a beau temps que de pareils faits se produisent, du quai Vaxis jusqu'au delà de l'Aviron ! ! !

L. B.

### NOS COMPATRIOTES

Dans un récent cahier de sa Revue, M. Kruger, de Hambourg, folkloriste bien connu, fait un très vif éloge de *L'Histoire du Vieux Quercy*, de M. le Chanoine Sol. Il déclare que cette histoire a comblé bien des lacunes et qu'elle peut être considérée comme une des meilleures existant en France. Nous nous associons cordialement à l'hommage ainsi rendu par un étranger très compétent à notre distingué compatriote. — Ant. Chénay.

### Tragique partie de pêche

M. Gauthier Henri, propriétaire à Grèzes, était à la pêche avec un ami, M. Jarrige.

Tous deux étaient en bateau que le courant de l'eau amenait.

Arrivés à l'écluse de Campastid, près de Pescadoires, le bateau chavira. Les deux pêcheurs tombèrent dans l'eau.

M. Jarrige put regagner la rive à la nage, mais M. Gauthier fut pris sous le bateau.

Quand on le sortit de l'eau, des soins lui furent donnés, mais ce fut en vain. Il laisse une veuve et une fillette de 3 ans.

### Défaut de permis

Pour défaut de permis de conduire, M. Linsac, de St-Hilaire, qui était sur sa moto, s'est vu dresser procès-verbal par les gendarmes.

### Plainte

M. Fabre, domestique à Thémènes, a porté plainte contre M. Lamouroux, propriétaire.

Celui-ci l'avait frappé à la tête avec un bâton. Une enquête est ouverte.

LES ROIS DU CIRQUE

à CAHORS

le mardi 13 septembre

en soirée à 20 h. 30

La cavalcade défilera dans

les rues de Cahors à 17 h.

LES

4 FRÈRES

BOUGLIONE

Les Directeurs

du Cirque

FRANCO-BELGE

Présentent

La plus grande CAVALCADE

qui n'a jamais été

organisée jusqu'à ce jour

## A propos de dossiers

Nous avons publié une note adressée aux familles qui désirent faire inscrire leurs enfants dans les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> au lycée de jeunes filles.

A ce sujet, nous recevons, de notre honorable concitoyen, M. le lieutenant-colonel Panouze, une lettre de protestation. Il se révolte à l'idée d'avoir à « constituer un dossier » pour des fillettes de onze ans — dossier qui doit être soumis à la commission chargée de prononcer sur leur inscription...

Nous rendons hommage aux sentiments qui inspirent la lettre de M. le colonel Panouze. Mais, peut-être, notre distingué correspondant s'exagère-t-il un peu les inconvénients de cette formalité administrative.

Certes, il est toujours embêtant et fastidieux d'avoir à « constituer un dossier », même quand il ne s'agit pas d'enfants. Mais cet ennuyeux tracass n'a rien dont puissent s'offenser les familles. Ce dossier n'a d'autre but que de permettre à la commission de se renseigner sur la capacité des enfants et d'éviter l'encroûtement des classes par des élèves incapables à les suivre.

### SERVICE DES EAUX

Pour permettre des réparations urgentes sur les canalisations, le service de l'eau potable sera suspendu ce soir jeudi 8 septembre, à partir de onze heures jusqu'à demain matin cinq heures.

### L'infanticide de Puy-l'Evêque

Marcelle Sarrut, inculpée pour infanticide, qui était à la maternité de Cahors, a été écrouée à la prison.

Elle a confié sa défense à M<sup>e</sup> Bernard de Valon.

### Une bouteille éclate

Un ouvrier brasseur nommé M. Charles Gasc, âgé de 26 ans, a été victime d'un sérieux accident au cours de son travail.

M. Gasc était occupé à remplir des bouteilles de boisson gazeuse lorsqu'une de ces bouteilles éclata. Un des tessons de la bouteille atteignit l'ouvrier au côté gauche du cou et lui fit une profonde entaille.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Mendaille qui, sauf complications, estime à dix jours la durée de l'incapacité de travail occasionnée par cet accident.

### Tombé dans une trappe

M. Falguères, propriétaire à Espédaillac, prêtant son concours aux travaux de battage chez M. Sabatier, a fait une chute et est tombé dans une trappe.

M. le D<sup>r</sup> Lacoste, de Livernon, appelé, examina le blessé et constata une double fracture de côtes et une contusion du genou.

L'état du blessé est grave.

### Une auto dérape

Une auto, pilotée par M. Letoquin, négociant à Paris, suivait la route de Lanzac. Le conducteur voulut doubler dans un virage une voiture pilotée par M. Desbais, mécanicien à St-Cloud.

La manœuvre ne réussit pas : l'auto de M. Letoquin dérapa et tomba dans le fossé de la route.

M. Letoquin a été blessé aux mains et à la figure par des éclats de verre.

Il a été conduit à Souillac où des soins lui ont été donnés par le docteur Soulacroup.

### Auto contre un mur

M. Laborie demeurant au Roc, était en auto, se rendant à St-Céré, lorsqu'il virage du couvent la Visitation, une fausse manœuvre jeta la voiture contre le mur du couvent.

L'auto fut très endommagée, les occupants n'eurent pas de mal.

### Auto contre piéton

Dimanche soir, vers 7 heures, M. Jean-Marie Lestrade, qui avait assisté à la fête de St-Sozy, regagnait en moto son domicile au Pigeon, lorsque en face de la poste, le domestique de M. Longaygues des Curades, commune de St-Sozy, se jeta au-devant de la moto. Dans le choc, il fut renversé et blessé à la tête. Il a été transporté à son domicile par les soins de M. Lestrade.

### Surprise désagréable

M. Salesse, brasseur à Saint-Céré, fut vivement étonné, ces jours derniers quand on lui annonça que procès-verbal avait été dressé contre lui pour excès de vitesse en auto, dans l'Aisne.

Effectivement, la voiture qui était passée dans l'Aisne avait les mêmes numéros que celle de M. Salesse.

Mais celui-ci a prouvé qu'il n'était jamais allé dans l'Aisne et que sa voiture n'est confiée à personne.

### Pas de lumière

M. Valette, de Gramat, était en auto, vers 10 heures, mais il avait oublié d'allumer les phares. Les gendarmes lui ont dressé contravention.

M. Pendarie, propriétaire, à bicyclette, a été l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage.

### Allons en vendanges

Avec les imperméables huilés, pardessus renforcés et capuchons, et surpantalons auto-neufs, défrichés à 25 fr., le complet, que vous fournira Jouclas, l'éternel apprenti, qui n'est ni général de Gramat, ni Gaffet de Montauban.

Ecrire hôpital, Cahors, ou Lacombe, stand, halle aux vins.

### AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes  
GRAND BAL  
Repas sur commande  
Noces et Banquets

Service transport : voiture du ROBINSON.  
Départ en face de la Mairie  
Téléphone 207.

Tous les jeudis, soirée

## UN TRAVAIL HISTORIQUE DE M. GUILHAMON

Dans sa dernière réunion, le Comité des Travaux historiques a accordé une subvention de 5.000 francs à M. Guilhamon, professeur d'histoire au lycée pour lui permettre de publier « Le Journal des voyages de l'Ingénieur de Richeprey ». Cette importante publication qui comprendra 2 volumes in-octavo est une très intéressante description de l'état économique de la généralité de Montauban en 1781. Le 1<sup>er</sup> volume paraîtra dans le courant de l'année.

Nous félicitons vivement notre distingué compatriote de cet encouragement qui révèle à lui seul la haute valeur de son travail.

### Grand Cirque

Mardi 13 septembre, le grand cirque des 4 frères Bouglione, directeurs du cirque franco-belge sera à Cahors.

Ce cirque, dont la réputation est considérable présente des numéros sensationnels.

Les Cadurciens ne manqueront pas d'assister à cette représentation.

### Tombé d'un poteau

Jeudi matin, M. Lucien Lascoux, employé des lignes téléphoniques, à Cahors, était monté sur un poteau pour procéder à des réparations.

Le poteau se cassa. M. Lascoux fut précipité sur le sol et fut assez gravement blessé. Il a été conduit à l'hôpital où des soins lui furent donnés.

Nous souhaitons que l'accident n'aura pas de suites graves.

### Dans le ravin !

Mercredi soir, un marchand de vin du Cantal était venu pour acheter du vin dans le Lot. Sur son camion, il portait deux tonnes.

Quand il arriva aux environs de Cabrerets, une autre voiture arriva et heurta le camion chargé de vin qui fut projeté dans le ravin de la route.

Le conducteur fut blessé à la tête, mais les deux foudres sont restés intacts.

## Chronique des Théâtres

*Théâtre de Cahors.* — Nous rappelons que c'est samedi soir que sera donné sur notre scène l'unique représentation de la charmante et désopilante opérette marseillaise *Té... Mon Bon*, avec le comique Mars Bisso, sa troupe, ses décors et costumes de la création. Louez vos places.

## Les Sports

### Rugby

Dimanche, 4 septembre, eut lieu au Stade Lucien-Desprat, le premier entraînement de la saison. Un grand nombre de joueurs anciens et nouveaux répondirent à l'invitation faite par la voix de la presse. Tous ces rugbymen firent de leur mieux dans cette première journée.

Un grand nombre de demandes formulées par de nouveaux joueurs, il sera effectué une sélection, les places étant chères en première équipe ; le Comité

ne serait trop engagé les joueurs à suivre avec assiduité les entraînements qui auront lieu jusqu'au 18 septembre, jour d'ouverture de la saison de rugby.

Les joueurs sont prévenus, que dimanche, 11 septembre, l'entraînement aura lieu à 15 heures et sera dirigé par M. Ilbert.

Le Comité.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnaud-Montratieux

*Etat-civil du mois d'août 1932.* — Naissances : Joseph-Laurent Roux, à Thézels ; René-Emile Jardez, à Castelnaud.

Mariages : Hubert Jardez, chauffeur, et Maria Pompi, à Castelnaud ; Justin Urbain Fagonde, cantonnier communal, et Lucie Palmié, à Castelnaud ; Koustantin Arizanoff, docteur vétérinaire, et Marie-Odetta Heuras, à Castelnaud.

### Cabrerets

*Importants travaux communaux.* — Sur la demande de M. René Besse, maire-député, le ministère de l'Intérieur a accordé la somme de 85.000 fr. à la commune de Cabrerets sur les fonds votés pour la protection des communes contre les inondations.

Il s'agit, en l'espèce, de protéger cette localité contre les inondations désastreuses de la rivière la Sagne, qui la traverse du nord au sud.

A l'époque des crues, la place du Communal est, en effet, envahie par les eaux, ainsi que les caves et les rez-de-chaussée de nombreuses maisons. Au moment où nous écrivons, les travaux sont en bonne voie d'exécution.

Une équipe de vingt ouvriers, placée sous la direction de M. Cabessut, entrepreneur, est occupée à débarrasser, à approfondir le lit de la Sagne, particulièrement sous la voûte du terre-plein de la mairie.

Les travaux dureront environ deux mois, ce qui fait prévoir leur achèvement pour l'entrée de l'hiver.

### Saux

*La fête votive.* — Notre fête a été tenue par un temps splendide. Aussi, Saux a été gratifié de la visite d'une brillante et joyeuse jeunesse. Bel orchestre, joli bal, danses endiablées, feu d'artifice et belle illumination. Le comité est à féliciter.

*Les battages.* — Les battages sont à peu près terminés dans notre commune, mais pas encore sur le plateau.

Les rendements sont moyens et ne motivent pas la baisse constatée. La perspective d'une bonne année n'est pas fumeuse pour le cultivateur. A ses débâtres s'ajoutent la mévente du bétail et l'état des vignes. Il peut dire avec le fabuliste que tout fait de lui : « d'un malheureux la peinture achevée. »

*Puy-l'Evêque*

*Hymène.* — Lundi a été célébré le mariage de M. Daniel Calméjane avec Mlle Suzanne Lasguignes, institutrice.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## Les Rois du Cirque

## à CAHORS

## 13 MARDI

## SEPTEMBRE

donneront une Grande Soirée, à 20 h. 30

## LES

## 4 Frères BOUGLIONE

Directeurs du CIRQUE FRANCO-BELGE

présentent le CIRQUE FRANCO-BELGE, la plus grande entreprise jusqu'à ce jour voyageant sur le continent avec 100 voitures formant 20 trains routiers, une ménagerie avec des fauves variés des cinq parties du monde, une cavalerie de 50 chevaux, son groupe d'éléphants, ses 50 attractions recherchées dans le monde entier, ses 10.000 places assises, sa cavalcade avec ses chars féériques représentant tous les pays du monde et le char de la Reine, la plus grande merveille jusqu'à ce jour. Si vous ne voyez pas son spectacle, voyez sa cavalcade qui vous rappellera les vrais cirques d'autrefois.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Comité d'hygiène sociale.** — Le comité d'hygiène sociale et de défense contre la tuberculose fait connaître que les consultations du dispensaire de Figeac ont repris depuis le 1<sup>er</sup> septembre et qu'elles seront assurées par M. le docteur Dulac, médecin adjoint du dispensaire, tous les mercredis et vendredis, à 9 heures.

**Police des étrangers.** — Le commissaire de police rappelle qu'aux termes du décret du 10 juillet 1929, les propriétaires, hôteliers, logeurs doivent signaler dans les 24 heures, au commissariat, la présence des étrangers habitant dans leurs immeubles ou établissements.

Il en est de même pour les propriétaires de pensions de famille et pour tous ceux qui hébergent des étrangers.

De plus, conformément au nouveau décret du 21 mai 1932, les propriétaires hôteliers et logeurs doivent, lorsqu'ils signalent un étranger, indiquer le lieu, la date et le numéro de la délivrance du passeport ou de la carte d'identité présenté par l'étranger. S'il n'en possède pas, il y a lieu de le spécifier et de signaler d'urgence ce fait au bureau de police.

Les sanctions légales continueront d'être appliquées de façon rigoureuse.

**Le Rallye Saint-Hubert.** — Notre jeune société de trompes de chasse a été très applaudie à Montignac (Dordogne) où elle s'était rendue à l'occasion de l'exposition canine.

Le brillant concert qu'elle a donné samedi, a été très goûté et fort applaudi par de nombreux amateurs de passage dans notre ville.

Nous venons d'apprendre que le conseil d'administration de la société, dans sa dernière séance, a décidé de donner une audition, toutes les semaines, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre de la ville. C'est une innovation qui fera plaisir aux quartiers qui, jusqu'ici, étaient privés de toute récréation.

### Bagnac

**Foire.** — Notre foire du 3 septembre a été plus importante que les précédentes. Tous les champs de foire étaient bien approvisionnés et il s'est fait beaucoup de transactions à des cours un peu en hausse, sauf pour les bêtes à cornes.

Gros bœufs de travail, de 4.500 à 6.000 fr. ; bœufs d'attelage moins gros, de 3.500 à 5.000 fr. ; taureaux, de 2.500 à 4.000 fr. ; bouvillons, de 1.200 à 2.500 fr. ; vaches, de 3.000 à 5.000 fr., selon qualité, le tout la paire.

Veau de boucherie, de 4 à 5 fr. le kilo ; moutons, de 120 à 200 fr. l'un, selon grosseur et qualité.

Porcs gras de 300 à 320 fr. les 50 kilos. Porcs légers, en légère hausse, de 125 fr. à partir de 125 fr. l'un.

Au marché. — Poules vielles, 5 fr. ; poulets, 6 fr. 50 ; canards, 4 fr. 50 ; beurre, 9 fr. ; lapins, 2 fr. 50 ; œufs, 6 fr. la douzaine ; pigeons, 12 à 14 fr. la paire.

Pêches, de 2 fr. à 2 fr. 50 la douzaine ; prunes, 0 fr. 50 le demi-kilo ; raisins, 2 fr. ; noisettes, 0 fr. 60 le demi-kilo.

Jardinage en quantité suffisante : prix ordinaires.

Beaucoup de marchands forains qui ont dû faire des recettes, vu l'affluence des acheteurs.

### Fons

**Accident du travail.** — Mme Taurand, du Barry, était montée sur un char de regain pour aider au déchargement. Tout à coup elle perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol où elle resta évanouie un long moment. Des soins énergiques et prolongés parvinrent enfin à la ranimer. Son accident ne paraît pas devoir comporter des suites graves.

**Remersé par des vaches.** — M. Vidal, du Touron, conduisait son attelage de vaches d'ordinaire fort paisibles. Mais il faisait chaud et les pauvres bêtes étaient environnées de véritables essaims bourdonnants de mouches et de taons plus agressifs encore. Harcelées sans cesse et cruellement piquées par les maudits insectes, les vaches devinrent furieuses, renversèrent le conducteur et le piétinèrent. M. Vidal fut sérieusement contusionné. Toutefois, à moins de complications imprévisibles, ses jours ne paraissent pas en danger.

## Tauriac

**Hyméne.** — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Chassing, institutrice à Tauriac, avec M. Maurice Prest, propriétaire à Chapou.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Espédaillac

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal d'Espédaillac, se réunira à la mairie, dimanche prochain, 11 courant, à 10 heures, pour la nomination des délégués sénatoriaux.

**Naissance.** — Nous apprenons la naissance d'une fillette, leur deuxième enfant, chez les époux Vidal Pierre, cultivateur à Espédaillac. Meilleurs vœux.

**Mariage.** — Dernièrement à eu lieu le mariage de Mlle Antonia-Marie-Paule Malbec, fille de M. Malbec, marchand drapier dans notre localité, avec M. Louis-Marcel Richard, cultivateur à Lentillac-Lauzès. Nous adressons aux jeunes époux nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

## Arrondissement de Gourdon

### Montfaucon

**Démission.** — M. Poujade, conseiller municipal de la Section de Seniegers (commune de Montfaucon) a adressé sa démission au maire.

### Vaillac

**Hyméne.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Rougié, avec Mlle Jarguel, de Goudou. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Lavercazière

**Conseil municipal.** — Réuni le 23 août, sous la présidence de M. Amédée Floirac, maire, le conseil municipal a traité les affaires importantes :

Vote de 12.000 fr. pour le chemin de Lavercazière à Saint-Martin.

Vote de 10.000 fr. pour le chemin de Millac-Laville.

Vote de 3.800 fr. pour l'installation de l'éclairage public dans le bourg.

Vote de 2.000 fr. pour réparations à la fontaine et au lavoir de Font-Goumières.

Approbation des comptes des médecins et pharmaciens pour le premier semestre 1932.

Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des dix conseillers présents sur douze en exercice.

### Salviac

**Carnet blanc.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Jeanne-Albanie Taillardas, la gracieuse fille de M. et Mme Taillardas, propriétaires en notre ville, avec M. Marius Charles, chauffeur aux Etablissements Collet, frères et Cie, à Salviac.

Et celui de sa non moins gracieuse sœur, Mlle Irène Taillardas, avec M. Joannès-Pétrus Lardet, électricien aux mêmes établissements, à Salviac.

Aux jeunes et futurs époux, nous présentons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal de Salviac est invité à se réunir le dimanche 11 septembre, à 10 h. 30 sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Cambornac, maire et conseiller général de Salviac, chevalier de la légion d'honneur.

A l'ordre du jour : élection des délégués sénatoriaux et suppléants pour les élections sénatoriales du 16 octobre prochain. Approbation des Comptes d'assistances médicales gratuites : projet d'adduction d'eau. Demandes d'assistance. Questions diverses.

### Souillac

**Démission.** — M. Mazet, conseiller municipal de Souillac, nommé secrétaire de la mairie de cette commune, a donné sa démission de conseiller municipal, l'emploi de secrétaire étant incompatible avec le mandat municipal.

### Quatre-Roués

**Echos de notre fête patronale.** — Organisée par un comité pris au sein des commerçants de la localité, notre fête patronale a dépassé cette année

le cadre habituel des précédents programmes.

Devant une foule qu'on n'a jamais vue aussi compacte, tous les numéros portés au programme ont été rigoureusement exécutés. La société de gymnastique « La Gaillarde », de Brive a vivement intéressé tout le monde par des tours d'acrobatie habilement présentés.

Le grand défilé et concours de vélos fleuris pour tous jeunes enfants a été très goûté. Les différents concerts donnés par une belle localité ont plu, diverses places de la localité ont plu, comme toujours. Le plus bel entrain régnait autour du riche manège d'autos de M. M. Gary et Joly. Mais le clou de la fête a consisté dans les exhibitions d'acrobaties sensationnelles sur câble aérien exécutées par Cam Mario, inventeur de la chaise de la mort. Cam Mario s'est promené pendant près d'une heure sur un câble, à 15 mètres de hauteur et long de plus de 30 mètres, en avançant, en reculant, avec son balancier d'abord, ensuite avec une broutette. Et la séance du lundi a été encore plus belle que celle du dimanche.

Tous les numéros ont été exécutés avec un tel succès que nous ne saurions assez féliciter les organisateurs de notre fête patronale annuelle.

## CHEZ NOS VOISINS

### Entre Brive et Souillac

**Une goudronneuse en feu.** — La goudronneuse qui fait le service de réfection de la route de Brive à Souillac a pris feu.

Le chauffeur fut subitement enveloppé par les flammes et, sans le secours du chauffeur Jammes, de la société des auto-cars Rocamadour-Padirac, qui passait à ce moment-là avec un auto-car de 40 personnes, l'ouvrier mécanicien goudronneur aurait été brûlé vif.

Le chauffeur de l'auto-car s'est arrêté immédiatement et, à l'aide des extincteurs qui étaient placés dans sa voiture, a lancé le liquide sur le chauffeur de la goudronneuse qui a pu être ainsi sauvé.

Brûlé particulièrement aux jambes, il a été conduit par une auto de passage à son domicile, où il a reçu les soins nécessaires.

### Dans l'Aveyron

**Drame de la chasse.** — Un drame de la chasse vient de jeter l'émoi dans la population de Recoules (Aveyron). M. Emile Colrat, 53 ans, tailleur d'habits et coiffeur a été trouvé mort, la poitrine perforée, dans le bois de Vares, tué, sans doute involontairement, par un chasseur imprudent ou maladroit. Ce qu'il y a de grave dans cette affaire, c'est que le coupable a essayé, par une mise en scène maladroite, de faire croire à un accident imputable à la victime.

Les gendarmes de Séverac et le capitaine de gendarmerie de Millau se sont rendus sur les lieux et l'enquête vient d'aboutir à l'arrestation du jeune Velay, 22 ans, étudiant à Montpellier, qui se trouvait en villégiature à Recoules chez des parents.

### Tarn-et-Garonne

**Concours agricole cantonal.** — Le concours agricole se tiendra à Molières le dimanche 18 septembre.

Programme. — Espèce bovine, race du Quercy, taureaux, vaches pleines ou suitées et génisses.

Races diverses : races laitières, espèce bovine, animaux de basse-cour, machines agricoles, produits horticoles et maraichers. Dans chaque catégorie des prix importants seront attribués.

Une exposition de raisins de table sera cette année annexée au concours.

1<sup>re</sup> section, chasselas ; 2<sup>e</sup> section, variétés diverses ; 400 francs seront attribués aux deux sections.

Les demandes d'admission au concours seront reçues par M. Doumer, secrétaire du comice jusqu'au vendredi 16 septembre inclus.

Les animaux et produits devront

## AVANT LES VENDANGES

## L'Amélioration des moûts de raisin

Tous les ans, en pléines vendanges, ou après les vendanges, en pleine cuvaision, les viticulteurs se demandent ou viennent nous demander :

Que faut-il ajouter aux vendanges cette année ? — Comment devons-nous faire pour activer ou améliorer la fermentation ?

C'est beaucoup trop tard. C'est avant les vendanges qu'il convient de se demander comment doivent être traitées les vendanges et dirigée la fermentation, pour l'amélioration des moûts de raisin et pour l'obtention d'un vin de bonne tenue et d'une richesse alcoolique maxima.

Nous ne parlerons pas de l'addition aux moûts de sucre, de betteraves ou de carbonate de chaux, qui est pratiquée dans certaines régions et que la loi interdit.

Mais il est des règles et des pratiques qu'il convient de recommander, et dans lesquelles se résume toute la technique de la vinification.

1<sup>o</sup> Il ne faut récolter les raisins que quand ils sont mûrs.

2<sup>o</sup> Il ne faut recueillir que les raisins sains et éliminer les grappes ou les parties de grappe altérées.

3<sup>o</sup> Obtenir des fermentations pures.

4<sup>o</sup> De la nécessité de ne récolter les raisins que quand ils sont mûrs.

Il sera difficile, cette année, d'avoir des raisins mûrs, en raison du retard si grand, si exceptionnel, de la végétation.

Nous ne nous risquons pas à donner, à la légère, une date précise pour les vendanges. Mais nous tenons à mettre en garde les viticulteurs contre toute précipitation à vendanger, avant que les raisins ne soient parvenus à maturité. Il convient de résister aux paniques qui incitent à des vendanges précipitées.

Les viticulteurs pourront ainsi, avec une vinification bien dirigée, obtenir des vins riches en alcool et d'une tenue parfaite.

5<sup>o</sup> Nécessité de ne mettre dans les cuves que des raisins sains, débarrassés de toute souillure.

Il est à craindre que l'abondance des pluies n'ait multiplié les maladies du raisin.

Dans ce cas, il y a intérêt à dégager de la grappe les grains altérés par le mildiou et à ne pas jeter dans la cuve les grains desséchés qui absorbent du vin, au lieu d'en donner, et qui communiquent au vin des mauvais goûts. Il conviendra également, pour obtenir une bonne vinification, de faire des cuvages courts, par une bonne direction de la fermentation.

En ce qui concerne les raisins moisis, il y aura lieu de procéder à un sulfatage de la vendange et à un

être rendus le 18, à 11 heures 30 (heure légale), sur les divers emplacements.

La distribution des récompenses aura lieu à 15 heures.

A 18 heures, banquet.

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

1 1/2 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

examen sévère du vin, avant le premier soutirage.

Si un excès d'humidité provoquait des pourritures vulgaires, blanches, vertes ou noires, il conviendrait d'enlever, sans hésiter, ces parties pourries. Elles ne donneraient que très peu de vin et gêneraient irrémédiablement le vin des raisins sains.

Nous recommandons l'emploi du Biosulfite Jacquemin qui agit, en détruisant les mauvais germes, et en apportant aux levures des éléments nutritifs qui activent et régularisent la fermentation.

3<sup>o</sup> Comment obtenir des fermentations pures ?

Il est tout d'abord nécessaire de procéder au Sulfitage rationnel de la vendange, pour détruire tous les mauvais germes, qui, en produisant des fermentations secondaires, viennent troubler la fermentation alcoolique. Les produits Jacquemin (Biosulfite), et nos produits spéciaux donnent toute garantie et toute satisfaction.

Après avoir paralysé l'action de tous les mauvais agents de la fermentation, il est indispensable de se préoccuper des agents nécessaires à la fermentation.

Le Biosulfite Jacquemin, ainsi que nos phosphates vitaux, apporte aux levures éphémères les éléments nutritifs indispensables à leur développement et à leur action.

Pour améliorer la fermentation, accroître le bouquet et la richesse alcoolique des vins, et assurer la bonne conservation des vins, il convient d'ajouter aux vendanges, au moment de leur mise en cuve, des Multi-levures Radio-actives Jacquemin de l'Institut « La Claire ». Elles ont le double avantage d'assurer une fermentation régulière, de paralyser ou de détruire toutes les fermentations secondaires et de réduire au minimum la durée de la fermentation et du cuvage.

Nota-Bene. — La Pharmacie Paul Garnal se tient à la disposition des viticulteurs pour leur donner, gratuitement, tous les renseignements nécessaires et les invite à solliciter ces renseignements avant que la vendange soit effectuée, et même commencée.

Elle est en mesure de leur fournir, aux meilleures conditions et aux meilleurs prix tous les produits pour la vinification.

Tannin à l'Alcool. — Acide Tartrique et Citrique. — Phosphate d'Ammoniaque. — Méta-bisulfite de Potasse. — Tartrate neutre de Potasse. — Permanganate de Potasse. — Acide Sulfurique et tous les autres produits. — Qualité irréprochable. — Prix les plus réduits.

Laboratoires de la Phosphode Garnal 97, boulevard Gambetta (en face le théâtre), Cahors.

## ASSURANCES SOCIALES

### Droit des assurés en chômage

La question avait été posée à la Direction du Service Départemental de savoir si les assurés obligatoires ayant épuisé les droits à la garantie chômage qu'ils tiennent des articles 21 et suivants de la loi du 30 avril 1930, pourraient se prévaloir des dispositions des décrets des 30 novembre 1930 et 21 novembre 1931 qui autorisent les assurés en chômage partiel et les assurés en chômage total, pour le premier trimestre 1932 seulement à ne verser que des cotisations égales à celles de la première catégorie pour le maintien du bénéfice à eux-mêmes à leur conjoint, à leurs enfants, de l'assurance maladie.

Consulté sur ce point par lettre du 5 août 1932, le Ministre du travail vient de faire connaître que cette question comporte une réponse négative.

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

## Le Seigneur Mystère

ROMAN

par J. Joseph-RENAUD

CHAPITRE PREMIER

Simon, rentrer à l'hôtel Brutade, place de l'Etoile... où elle serait seule jusqu'à sept heures... Regarder de sa fenêtre l'Arc de Triomphe, c'est pas une distraction !

Pourquoi ne point passer une heure avec Anselmo, qui racontait de si amusantes histoires de cinéma et qui dansait si bien !

Elle se hâta vers la rue Edouard-VII.

Au « John Chinaman », un tango se trainait. Les couples évoluaient lentement dans la demi-obscurité. L'air chaud sentait la pâtisserie et la cigarette égyptienne.

Le nasillement du jazz, qui durait depuis une heure déjà, monotone et continu, commençait à engourdir l'assistance comme un choc de tam-tams hypnotise un village nègre.

Tous droits réservés.

Une buée obscurcissait les lanternes oblongues. On oubliait vite que, dehors, le soleil luisait. La danse moderne a besoin de lumière artificielle : les fenêtres étaient closes derrière leurs stores plissés. Un tango. Un fox-trot. Un tango. Un fox-trot. Avant chaque tango la lumière baissait et revenait avant chaque fox.

Entre les tables, de menues servantes chinoises, en costume, le haut chignon transpercé d'épingles fauves, apportaient des plateaux en forme d'éventail et, en souriant, montraient leurs longues dents jaunes.

Lucienne, enlacée par Anselmo, en le lent tango, sa joue frottant la sienne, ressentait un trouble qui la gênait. Elle hésitait avant de suivre les indications que, de l'avant-bras, il lui donnait : pareille obéissance elle la réservait pour son mari — qui ne dansait jamais. Aussi, grâce à elle, leur tango n'était guère harmonieux ; mais Anselmo ne s'en souciait pas. Il continuait à guider leur ondulation parmi les autres couples.

Après un dernier rappel du thème musical le jazz se tut. A nouveau, les lampes électriques brillèrent ; les couples revinrent vers les tables. Un fox retentit.

Lucienne attaqua sa troisième tartine de Lychee, car saine et forte, elle avait toujours un bel appétit.

Alors, Anselmo, avec douceur :

— Tantôt, au studio, pour que je prenne bien l'expression qu'il voulait, le metteur en scène m'a crié : « Pen-

sez à une jolie femme !... » Naturellement, j'ai pensé à vous !

— Vous avez bien tort !... D'abord, je ne suis pas une jolie femme... Et puis, c'est avec plaisir que, de temps en temps, je bavarde et danse avec vous mais cela ne doit pas aller plus loin...

Les grands yeux noirs d'Anselmo prirent une expression caressante.

— Pas une jolie femme, vous !... Comment osez-vous dire une chose pareille ?... Vous êtes, au contraire, tellement jolie que vous auriez pu faire au cinéma une superbe carrière... Votre visage est très photogénique !... La ligne de votre corps est exactement ce qu'il faut pour l'écran.

— Non, c'est vrai ?... dit vivement Lucienne qui avait, autrefois, comme tant de jeunes filles, rêvé être une grande artiste de cinéma.

— Mais, je vous assure !... Le jour où, pour une raison quelconque, vous désirez tourner, je me charge de vous faire obtenir un rôle... Ah ! c'est un art passionnant que le cinéma... Il dépasse tous les autres... Certes, il exige un travail intense...

— Ce n'est pas cela qui m'aurait gêné...

— Je le sais bien !... D'ailleurs, ce n'est tout de même pas trop dur... surtout si, au début, l'on est guidé par quelqu'un du métier. Ah !... se voir vivre à l'écran, souffrir, rire, pleurer, c'est passionnant !... Et penser que ces images seront contemplées non seulement en France, mais

dans le monde entier !... La gloire universelle !... Quel dommage que vous ne soyez pas libre !...

— Ce n'est pas dommage du tout !... J'adore mon mari, vous le savez !... Pourquoi dites-vous cela ?...

— Une idée que j'ai eue... je pense souvent à vous... Mais oui !... Voyons, c'est mon droit, comme celui de n'importe qui !... Et alors, je me suis dit, quelquefois, que si les circonstances l'avaient permis, je vous aurais proposé de vous emmener à Hollywood, où sont fait tous les films américains... J'ai reçu le mois dernier, des offres venant de Hollywood et je compte bientôt y partir... Alors, j'aurais pu vous emmener... Vous avez de jolies toilettes, des bijoux très beaux. On dit aussi que vous avez de l'argent à vous, bien à vous... ce qui est indispensable parce qu'il y a le prix du voyage et que, là-bas, il faut quelquefois attendre un peu les engagements.

— Vous plaisantez, Monsieur Anselmo ?...

— Pas du tout !... Voyons, j'ai entendu dire, souvent, qu'il est presque impossible à un débutant de tourner là-bas...

— Si elle n'a ni argent, ni toilette, ni bijoux !... Mais vous avez des toilettes, vous, de l'argent, et de beaux bijoux !... Tenez rien que toutes ces bagues... et probablement en avez-vous d'autres ?...

— J'ai aussi un collier !

— De diamants ?

— Non, de perles... Mais toutes bien égales et d'une jolie nuance.

— Grosses ?

— Oui... Et d'autres colliers, moins bien mais pas mal tout de même !... quelques bracelets aussi.

— Rien que tout cela suffirait à vous faire engager... Vous comprenez, ce qu'ils apprécient avant tout, dans les studios de Hollywood, c'est qu'on ait du chic, qu'on ait l'air parisien... Ce n'est pas difficile...

Actrice de cinéma !... à Hollywood !...

Lucienne regardait, vaguement, sans voir, l'ensemble des tables. Entre elles, le gérant chinois, en jaquette de Londres, le masque immobile sous de gros cheveux courts, guidait le choix de la clientèle devant la liste, imprimée en français, anglais chinois, des mets inconnus, conseillant le thé Shuey Si, le Loog Chew, l'Ollong ou le Shuey Mee, la marmelade de Lychee ou de Chow-chow qu'apportait prestement sur un plateau vert-défilé, entre des tasses de poupée, une petite Chinoise multicolore. Il prenait, pour le dîner, des commandes de crabe sauté au gâteau, de haricots, de potage aux nageoires de requins, de poulet au melon amer, de ragout de tripes de poisson...

Actrice de cinéma !... à Hollywood !...

Dans chaque angle, debout, une menaçante armure de guerrier chinois semblait de service. Au milieu sous l'orchestre, trônait un Boud-

dha de grandeur humaine, à tombante moustache, aux mains aplaties devant l'abdomen énorme, aux chevilles entourées de bracelets...

Actrice de cinéma !... à Hollywood !...

— Vous disiez, Monsieur Anselmo ?

— Que vous avez assez d'argent et de bijoux pour être certainement engagée là-bas...

— Oh ! il est sept heures moins un quart et il faut que je parte... Anselmo prit sa voix la plus tendre.

— Quel dommage que vous ne paraissiez pas en scène dans le numéro du Seigneur Mystère !... Il suffirait, alors, que j'assistais au spectacle pour vous voir... tandis qu'il faut que je recoure à des ruses d'apâche pour vous contempler quelques instants... Si seulement je savais que vous êtes heureuse... Mais on dit que vous ne l'êtes pas... qu'il vous fait des scènes... — Mais non !... Qui donc vous a raconté cela ?... C'est faux !

— Enfin, n'oubliez pas que vous avez en moi un ami véritable... et qui vous aime immensément... Chut ! ne protestez pas !... et, surtout, ne doutez pas...

Il donna au serveur un pourboire exagéré.

Il mit Lucienne en taxi, paya d'avance le chauffeur avec un billet de dix francs, pour une course qui en valait cinq ou six et refusa la monnaie.

(A suivre.)

## DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

### Médailles d'honneur

La médaille d'honneur des chemins de fer est décernée à MM. Lamothé, à Lalbenque ; Ardoulet, à Bagnac ; Brillant, à Figeac ; Colomhet et Dessaigle, à Cahors ; Darnis, à St-Denis-Martel ; Depeyrol, Mme Jauvion, à Toirac.

### Un marchand d'opium arrêté

De Lille. — La police a arrêté, en gare de Tourcoing, un Chinois nommé Ich-Tec-Hai, porteur de plusieurs kilos d'opium dont la valeur a été évaluée à 90.000 francs.

### Pas de vacances !

De Shanghai. — Walker, ex-maire de New-York a l'intention de se représenter aux élections municipales.

**ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST**  
**TEINTURE NETTOYAGE**  
 de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc.  
 Stoppage et plissage.  
 Blanchissage faux-cols et lingerie.  
 Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc.  
*Teinture de fourrures.*  
 Four dentil, livraison en 48 heures, détaxe d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.  
 Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

**ON DEMANDE**  
 à acheter de suite dans la Région  
**INDUSTRIES**  
**FONDS DE COMMERCE**  
**PROPRIÉTÉS**  
 quels qu'en soient l'importance, le genre et le prix  
 Ecrire Central Office Bureaux 148 à 154  
**BOURSE DE COMMERCE - PARIS**

*Ce journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS*

**Bibliographie**  
**BIBLIOTHEQUE RELIEE PLON**  
**L'OMBRE DU MAITRE**  
 Roman par Gaston CHERAU  
 de l'Académie Goncourt

Le robuste talent de Gaston Chéreau qui passionne le public et a fait le succès de *Champi Tortis* et de la *Despélouquère*, a donné, avec ce roman, une œuvre émouvante, d'un pathétique simple et ramassé. Un homme de valeur, un lutteur, exerce autour de lui une telle influence, un tel prestige que sa femme ni son fils n'osent se confier à lui. Son fils Vincent joue, s'endort sur parole, et, plutôt que d'avouer à son père cette peccadille, se laisse aller à un vol. Sa femme semble bien prête aussi à glisser sur la pente du mensonge. Ils sont écrasés par l'ombre sereine et sévère du maître si bon, et si terrible!

Un ami dévoué veille heureusement et empêche la catastrophe et devant lui qui a su tout voir et tout comprendre, Renaud Guillemain, financier hautain, courbe la tête sous la vérité qu'on lui crie. Tu es celui qui ordonne, à qui l'on obéit aveuglément mais devant qui l'on n'ose pas parler quand on a perdu la pureté de son âme. Et ces actes qui l'indignent, c'est toi qui en portes la responsabilité.

Un volume in-16 relié, sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50 — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

**BÉATRICE DEVANT LE DÉSIR**  
 Par Pierre FRONDAIE

L'auteur de *L'Homme à l'hispano* excelle à retracer en traits vifs et sûrs les drames rapides et silencieux qui se dissimulent parfois sous l'éclat des apparences mondaines.

Fille d'une jeune ouvrière sentimentale et d'un médecin déclassé, Béatrice a été recueillie toute petite fille par un camarade de collège et de guerre de son père, Molléans, une des sommités du corps médical.

Après toute une enfance heureuse sous la tutelle naïve et douce de la vieille demoiselle Molléans, elle devient, à sa mort, en même temps que la petite compagne affectueuse du professeur, son plus fidèle disciple. Jolie, riche, heureuse, Béatrice qui est la petite reine de toutes les fêtes mondaines a su conquérir le cœur du jeune et beau Richardur.

Aimée, elle aime aussi et rien ne semble s'opposer à son bonheur ; pourtant, après une conversation avec Molléans, elle a vu fuir sans un mot celui qu'elle considérait déjà comme son fiancé.

Ce qui s'est passé entre les deux hommes, l'horrible secret qui à jamais lui a perdu son amour, Béatrice se torture à le chercher, trop fière pour en parler à Molléans.

Des mois passent ; affaiblie, découragée, sans qu'un sourire ne vienne fleurir son visage, Béatrice est traitée de plages en plages, de bars en casinos par Molléans qui semble vouloir s'étourdir avec elle. Fière et droite, pourtant, elle cherche à se griser, à se compromettre.

Et un soir, décidée à l'irréparable, elle ira rejoindre un de ses jeunes admirateurs si Molléans ne la retenait d'un mot, d'un aveu, celui de sa passion folle, éperdue, délirante.

Mais cette passion monstrueuse qui a su égarer Richardur ne saura pourtant garder Béatrice qui retrouvera avec son seul amour le bonheur dont on l'a indignement écartée.

Un volume in-16 relié sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50 — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**  
 Médication iodotannique phosphatée  
 Remplace l'huile de foie de Morue  
**PRIX DU FLACON :**  
**14 francs**  
 Un seul modèle de Flacon  
**GRANDEUR UNIQUE**  
 EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Chemin de fer de Paris à Orléans  
 Billets d'Aller et Retour Ordinaires  
 Faculté d'Arrêt

Les porteurs de billets d'aller et retour ordinaires ont maintenant la faculté de s'arrêter 2 fois pour un parcours total

de 400 kilomètres au moins, 4 fois pour 800 kilomètres et 6 fois pour 1.200 kilomètres.

Ces arrêts peuvent avoir lieu soit tous à l'aller soit tous au retour, soit les uns à l'aller et les autres au retour.

L'obligation jusqu'ici imposée au voyageur de prendre avant son départ, soit à l'aller, soit au retour, ses bulletins d'arrêt pour toutes les gares où il désirerait s'arrêter est maintenant supprimée. Le voyageur peut désormais à son choix prendre tous ses bulletins d'arrêt au moment de son départ, soit prendre à la gare de départ de chaque trajet d'aller ou de retour les bulletins d'arrêt afférents à ce trajet, soit enfin prendre seulement un bulletin d'arrêt pour la première gare d'arrêt et désigner ensuite à chaque gare d'arrêt le point d'arrêt suivant. Le bulletin d'arrêt délivré pour chaque arrêt donne lieu à la perception d'une taxe de 4, 3 ou 2 francs selon que le voyage s'effectue en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe.

Le rappel que la durée de validité des billets d'aller et retour n'est pas augmentée du fait de ces arrêts.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux gares et Bureaux des Grands Réseaux ainsi qu'aux Agences de Voyages.

**Le Bas-Limousin en autocar**  
 Circuits au départ de Brive-la-Gaillarde  
 du 10 juillet au 25 septembre 1932

Circuit A. — Les dimanches, mercredis et vendredis.  
 Brive (dép. 8 h.), Collonges, Carenae, Miers, Padirac (déjeuner), Rocamadour Meyrone, Souillac, Brive (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place 50 fr.  
 Circuit B. — Les jeudis.  
 Brive (dép. 8 h.), Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigeois, Le Glandier, Pompadour, Juillac, St-Bonnet-la-Rivière, Brive (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place, 45 fr.  
 Circuit C. — Les samedis.  
 Brive (dép. 8 h. 30), Beinat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, le Chastang, Aubazine, Brive (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place, 45 fr.  
 Nombre de places limité.

Pour la location (2 francs par personne), s'adresser aux « Autocars Rocamadour-Padirac », 1, rue Ch.-de-Lasteyrie, à Brive (Corrèze).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

**LA ROUTE DES MONTS D'AUVERGNE**  
 au départ du Centre Touristique de ROCAMADOUR (Lot)

Du 4 Juillet au 12 Septembre 1932, Rocamadour, qui, à l'attrait de sa situation merveilleuse, joint celui d'être un excellent centre d'excursions dans le Pittoresque Haut-Quercy et le point de départ d'un circuit vers les Gorges du Tarn, est également la tête de ligne d'un circuit automobile vers les Monts d'Auvergne par la région si belle mais trop peu connue du Bas-Limousin.

En 3 journées, le voyage parcourt des sites délicieux : Brive, les stations thermales de La Bourboule et du Mont Dore, le Massif du Cantal, Murat, Le Lioran, la vallée de la Cère, Aurillac, Salers et les rives de la Dordogne.

Prix du transport, pour les trois journées, 350 fr. (Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles).

Pour tous renseignements, s'adresser : aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, Bd. des Capucines et 126, Bd. Raspail ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales gares du réseau d'Orléans ; aux « Autocars Rocamadour-Padirac »

à Rocamadour (Lot) ; aux principales Agences de Voyages.

**Cartes d'excursions**  
 Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 1932, il est délivré par toutes les gares des réseaux d'Orléans, de l'Etat et du Midi des cartes dites « d'excursions » en toutes classes.

Ces cartes (individuelles ou de famille) sont valables 30 jours, avec faculté de prolongation.

Elles donnent droit :  
 1° à la libre circulation sur les lignes de certaines zones de la Bretagne, de l'Auvergne, des Cévennes et des Pyrénées, permettant ainsi un voyage d'excursion sans programme arrêté d'avance.

2° à un voyage aller et retour sur le parcours compris entre le point de départ et les gares d'entrée et de sortie choisies sur le périmètre de chaque zone envisagée.

Pour tous renseignements s'adresser : aux gares des trois réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines et à l'Agence P.-O., 126, Boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
 SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
 (Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
 1, RUE DES CAPUCINS, 1

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**INSTALLATION MODERNE**  
**NEUF LINOTYPES**  
**22 PRESSES**  
**LIVRAISON RAPIDE**  
 — PRIX MODÉRÉS —

**SERVICE D'ÉTÉ 1932**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	9 55	17 21	—	19 56	21 10	—
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 7	17 32	—	20 8	21 22	—
LIMOGES (arrivée) départ.	5 53	16 6	23 2	—	2 8	3 16	—
BRIVE... (arrivée) départ.	4 31 9 5	16 21 5	23 8	—	2 23 3 24	—	—
Gignac-Cressensac.	8 13 10 16 57	19 18 8 18 52	0 45	—	4 8 5 5	—	—
SOUILAC... dép.	8 37 13 48 17	22 18 50 20 33	—	—	—	5 54	—
CAZOULES... dép.	8 45 13 56 17 30	—	20 43	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 51 14 2 17 36	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 2 14 12 17 47	—	21 7	—	—	—	—
NOZAC	9 14 14 22 17 59	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair... dép.	9 31 14 37 18 17	19 17 21 40	—	—	5 23	—	—
Dégagnac	9 40 14 46 18 27	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	9 51 14 57 18 39	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 2 15 19 19 2	—	—	—	—	—	—
Espère	10 22 15 26 19 12	—	—	—	—	—	—
Pradines	10 29 15 35	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10 35 15 41 19 23 19 58	2 35	—	—	6 4 6 59	—	—
Sept-Ponts	11 45 17 39	20 2	—	—	6 8 7 3	7 11	—
Cieurac	11 59 18 7	—	—	—	—	7 22	—
Labbenque	12 6 18 16	—	—	—	—	7 33	—
Causade	12 40 18 54	20 45	—	—	6 55	8 20	—
MONTAUBAN arr.	13 14 19 32	21 19	3 41	—	7 20 8 10	8 57	—
TOULOUSE... arr.	16 49 21 48	22 1	4 24	—	8 11 9	11 4	—

**De Toulouse à Paris par Cahors**

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
TOULOUSE... d.	4 50	8 48	10 20	—	13 40	19 44	21 3
MONTAUBAN. d.	6 14	9 48	11	—	16 2	20 20	21 43
Causade	6 55	10 29	—	—	16 41	20 54	—
Labbenque	7 32	11 9	—	—	17 17	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	—	17 25	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	—	17 36	—	—
CAHORS... (arr.) (dép.)	7 59 11 38	12 4	17 44	—	21 36 22 47	—	0 53
Pradines	8 17	12 42	12 8	17 52	21 40 22 51	—	0 57
Espère	8 24	12 49	—	18 7	—	—	—
St-Denis-Catus	8 32	12 58	—	18 7	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	8 46	13 11	—	18 20	—	—	—
Dégagnac	8 59	13 25	—	18 33	—	—	—
Saint-Clair	9 10	13 34	—	18 42	—	—	—
GOURDON (d)	9 19	13 43	—	18 51	—	—	—
Nozac	9 45	14 7	—	19 14	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 55	14 16	—	19 23	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 24	—	19 30	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 30	—	19 36	—	—	—
SOUILAC... dép.	10 25	14 42	13 16	19 49	22 51	—	—
Gignac-Cressensac	10 52	15 11	—	20 19	—	—	—
BRIVE... (d)	11 20	15 41	13 53	20 49	23 32 0 29	—	2 43
PARIS... (A.) arr.	—	—	13 58	—	23 39 0 39	—	2 48
PARIS... (O.) arr.	—	—	21 46	—	8 33 8 52	—	10 4
—	—	—	21 58	—	8 45 9 4	—	10 15

**De Cahors à Libos**

CAHORS	6 22	15 3	—	—	18 33
Pradines	6 29	15 11	—	—	18 41
Mercuès	6 38	15 20	—	—	18 50
Douelle (Arrêt)	6 42	15 24	—	—	18 54
Parnac	6 49	15 33	—	—	19 3
Luzech	6 55	15 39	—	—	19 10
Castelfranc	7 7	15 50	—	—	19 22
Puyssac (Arrêt)	7 11	15 54	—	—	19 26
Puy-l'Évêque	7 20	16 3	17 35	—	19 35
Duravel	7 27	16 10	17 47	—	19 43
Soturac-Touzac	7 35	16 18	17 59	—	19 51
Fumel	7 40	16 29	18 26	20 3	—
LIBOS	7 51	16 34	18 32	20 8	—

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel	5 22	14 21	17 13	—
Vayrac	5 30	14 29	17 21	—
Bétaïlle (Arrêt)	5 36	14 35	17 25	—
Puybrun	5 46	14 44	17 34	—
Bretenoux-Biars	5 48	14 57	17 45	—
Port-de-Gagnac	6 12	15 5 17 52	—	
Laval-de-Cère	6 23	15 14 18	—	
Lamativie	6 45	15 34 18 21	—	
Siran (Arrêt)	7 2	15 51 18 38	—	
La Roquebrou	7 20	16 7 19 55	—	
AURILLAC... arrivée	8 2	16 50 19 41	—	

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson. dép.	6 32	10 59	—	19 45
Sarlat	7 53	12 5	17 35	20 43
Cazoules	8 33	12 42	19 8	21 21
Souillac	7 31	10 56	13 31	21 29
Le Pigeon	7 45	11 20	13 48	16
Baladon Arrêt	7 50	11 27	13 53	16 5
Martel	7 59	11 56	14 1	16 14
St-Denis-p.-Mar.	8 9	12 8	14 11	16 24

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE. dép.	6	—	—	12 46 17 39	
CAPDENAC. (d.)	10 11	—	—	17 52 21 43	
FIGEAC. (d.)	1 24 7	10 16	10 51 13 31	18 31 22 2	
Le Pournel	1 57 7 14	10 27	11 6 13 56	18 44 22 13	
Assier	2 47 7 33	—	11 25 14 32	19 5	
Flaujac (halte)	—	7 53	11 45 15 10	19 25	
Gramat	3 19 8 8	—	12 1 15 42	19 39	
Rocamadour	3 34 8 19	—	12 14 15 58	19 50 23 9	
Montvalent	4 3 8 34	—	12 28 16 18	20 5	
St-Denis-p. (arr.)	4 16 8 44	—	12 37 16 31	20 14 23 29	
Martel (dép.)	4 57 8 54	—	12 49 16 47	20 23 33	
Quatre-Routes	5 10 9 4	—	13 5 17 120 33	—	
Turenne	5 28 9 15	—	13 16 17 170 43	—	
BRIVE... ar.	6 3 9 40	—	13 38 17 52	21 4 0 6	
PARIS (Orsay) ar.	—	—	18 44	21 58	5 39 9 4

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS	8 6	9 50	16 14	18 30
Cabessut	8 15	10 1	16 25	18 41
Arcambal	8 24	10 17	16 34	18 54
Vers	8 32	10 35	16 42	19 5
Saint-Géry	8 38	10 50	16 47	19 13
Conduché	8 49	11 19	16 58	19 30